

**Pourquoi cette UE ?**

L'enjeu de ce module est l'apprentissage des bases du droit ainsi que de la gestion de projet au futur ingénieur qui évoluera au sein de la société.

**Éléments constitutifs de l'UE**

		coefficient
BAT_7_4-1 Gestion de projet: ateliers électifs		1
BAT_7_4-2 Droits social et spécifiques au métier (droits de la construction)		1
Volume d'heures d'enseignement encadré	Volume d'heures de travail personnel	Nombre d'ECTS
38	6	3

Alignement curriculaire

**Parmi les compétences visées par la formation, lesquelles sont développées dans cette UE ?**



## Contexte et enjeux de l'enseignement

Ce cours est construit autour d'un atelier électif et doit permettre la prise en compte des parcours différents de chacun de nos apprentis. Ce cours doit permettre le choix, dans la gestion de projet, entre 4 ateliers différents.

## Prise en compte des dimensions socio-environnementales

ODD12 - Consommation et production responsables

### Prérequis

Connaissances du fonctionnement d'une entreprise souhaitables

## Modalités d'enseignement et d'évaluation

	Nb d'heures
Cours	
Cours intégré (cours + TD)	
TD	
TP	
Projets	18
Travail en autonomie encadré	
Contrôles et soutenances	
Travail personnel	6

## Objectifs pédagogiques

(à la fin de cet enseignement, l'étudiant sera capable de ...)

## Activités

(CM, TD, TP, projet, sortie terrain, etc. )

## Évaluations et retours faits aux élèves

(évaluations qui comptent pour la note ou qui permettent à l'étudiant de se situer, corrigés, feedback personnalisé...)

- Atelier N°1 : Utilisation du simulateur ERPTRAIN – Systèmes d’information : Evoluer en autonomie sur un système d’informations ; mettre en place des procédures et les diffuser à ses collaborateurs ; mettre en place un reporting inter-services régulier.
- Atelier N°2 : Utilisation du simulateur LUDOSCRUM – Méthodes Agiles : Différence entre gestion de projet classique et Agile ; piloter un projet, les indicateurs Scrum, méthodologie Scrum.
- Atelier N°3 : Utilisation du simulateur WILSON – Gestion des Stocks : Analyser les paramètres de consommation d’une période et déterminer la méthode de gestion des stocks adaptée ; optimiser ses stocks : classification ABC ; optimiser les frais de stockage de l’unité opérationnelle.
- Atelier N°4 : Utilisation du simulateur Chargé d’Affaires – Business : Identifier les opportunités commerciales, classer ses opportunités en fonction d’indicateurs d’affaires pertinents, appréhender les mécanismes spécifiques de la gestion.

- Atelier N°1 : Utilisation du simulateur ERPTRAIN – Systèmes d’information
  - o Paramétrage d’un ERP réel
  - o Interactions avec les autres équipes du même groupe
  - o Découverte des indicateurs clés et des leviers du métier
- Atelier N°2 : Utilisation du simulateur LUDOSCRUM – Méthodes Agiles
  - o Pilotage d’un projet suivant la méthodologie Scrum
  - o Réponses à des interrogations sur des événements de jeu
  - o Découverte des indicateurs clés et des leviers du métier
- Atelier N°3 : Utilisation du simulateur WILSON – Gestion des Stocks
  - o Pilotage d’un stock virtuel
  - o Définitions de paramètres de stockage optimaux
  - o Découverte des indicateurs clés et des leviers du métier
  - o Mise en compétition avec les autres apprenants
- Atelier N°4 : Utilisation du simulateur Chargé d’Affaires – Business
  - o Pilotage d’un service de gestion d’affaires
  - o Positionnement sur des opportunités commerciales
  - o Découverte des indicateurs clés et des leviers du métier

Basée sur la performance des équipes sur la simulation. Performances de simulation explicables objectivement et évaluation de leur soutenance grâce à une grille d’évaluation connue par les étudiants en amont.

**BAT\_7\_4 Développement de l'Ingénieur Manager**

**BAT**

**BAT\_7\_4-1 Gestion de projet: ateliers électifs**

**S7**

## **Plan de cours**

Utilisation de simulations pédagogiques spécialisées permettant l'immersion dans un environnement professionnel reconstitué mettant les étudiants en situation compétitive ou collaborative.

## **Ressources et références**

Les supports pédagogiques sont disponibles en ligne sous Campus.

## Contexte et enjeux de l'enseignement

Le droit de la construction fait partie du droit civil et du droit immobilier. Tout projet de construction doit donc se référer aux deux codes. Quelques repères indispensables : - Identifier les rôles et responsabilité des principaux professionnels de la construction, - Faciliter la communication et la concertation avec tous les acteurs, - Acquérir une vision d'ensemble et la chronologie d'un projet de construction, - Identifier les étapes et les points de risque d'une opération, - Comprendre l'environnement réglementaire, - Dimension financière

## Prise en compte des dimensions socio-environnementales

ODD9 - Industrie, innovation et infrastructure ODD11 - Villes et communautés durables

### Prérequis

Aucun.

## Modalités d'enseignement et d'évaluation

	Nb d'heures
Cours	
Cours intégré (cours + TD)	19
TD	
TP	
Projets	
Travail en autonomie encadré	
Contrôles et soutenances	1
Travail personnel	

## Objectifs pédagogiques

(à la fin de cet enseignement, l'étudiant sera capable de ...)

L'apprenti sera capable de se situer et de situer l'entreprise qu'il représente par rapport à ses partenaires dans un projet de construction, qu'il intervienne comme maître d'ouvrage, comme projeteur, comme spécialistes, comme directeur des travaux ou comme entrepreneur.

## Activités

(CM, TD, TP, projet, sortie terrain, etc. )

Le cours est constitué de 19 heures de cours magistral.

## Évaluations et retours faits aux élèves

(évaluations qui comptent pour la note ou qui permettent à l'étudiant de se situer, corrigés, feedback personnalisé...)

Ecrit 1h. Copies corrigées consultables sur demande.

## Plan de cours

- L'organisation du Droit et les juridictions intéressant le processus de la construction,
  - L'environnement juridique de la construction : les sources du droit de la construction, les procédures de planification et d'approbation, les règles de droit privé,
  - Les modèles d'organisation contractuelle et la passation des marchés : législation des marchés publics et privés, marché globale de la construction,
  - La sélection des intervenants : critères de sélection, risques majeurs, emploi de main-d'œuvre,
  - Les contrats : contrats d'entreprise, d'architecte et de construction, droit et devoir des parties, procédures de soumission critère d'évaluation, adjudication, modifications de commande,
  - Appréciation des garanties, contrôle et règlement des litiges : assurances de responsabilité civile, de dommage aux ouvrages, de livraison, de parfait achèvement, de remboursement,
  - L'expertise amiable et judiciaire,
- Réalisation du projet : publicité, délai de réalisation, le chantier, la réception, les obligations de fin de chantier.

## Ressources et références

Les supports pédagogiques sont disponibles en ligne sous Campus.